L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 JUIN 1861.

G. F. WEISSE, F. LIMET, A. DUFOUR, G. HARRY { Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 6 JUIN.

Voir la seconde page, pour:

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co. 45 et 47, Vieille Levée—Vêtements et marchandises sèches.
Par D. F. Morphy à 10 heures A. M., sur la Levée, 1er district, et face de la Place Jackson — 50 barils de mélasse.

La défense du fleuve.

Il n'est pas douteux aujourd'hui qu'il entre dans les plans du général Scott de faire envahir les Etats du Sud par les corps d'armée qui sont en ce moment concentrés à Cincinnati, à Cairo et à St Louis. La stupide neutralité du Kentucky et du Missouri a favorisé jusqu'ici l'organisation de l'armée d'invasion.

L'occupation de Cairo et la soumission de la ville de St-Louis ont permis aux généraux de Lincoln de faire leurs préparatifs très tranquillement. A St-Louis près de 15,000 hommes, presque tous allemands, engagés plutot par besoin que par patriotisme, ont été rassemblés et sont exercés aux manœuvres militaires. Trente à quarante bateaux à vapeur que le gouvernement des Etats-Unis fait acheter ou fréter pourront en deux jours descendre cette force jusqu'aux frontières méridionales du Missouri. Déjà une avant-garde est portée à Birds point en face de Cairo, ce qui rend les fédéraux maîtres du passage du fleuve au-dessus de l'Ohio.

D'un autre coté, l'envoi du colonel Anderson à Louisville a eu pour objet de préparer les voies à l'occupation du Kentucky par les troupes fédérales réunies sur l'autre rive de l'Ohio. S. les généraux de Lincoln peuvent assurer le passage de leurs troupes à travers le Kentucky, ils commenceront l'invasion par trois points différents. Pendant qu'un corps d'armée entrera du coté de l'Est dans le Tennessee, deux autres corps suivant chacun une rive du fleuve et soutenus par une flotille de bateaux à vapeur, chercheraient à atteindre Memphis pour s'emparer de la première grande ville du Sud sur le fleuve. L'attaque ainsi divisée sur trois points nécessiterait trente mille hommes au moins.

Ces projets d'invasion ont été considérés comme tellement sérieux par le gouvernement de Montgomery que le général Beauregard a été envoyé dans l'ouest pour donner aux généraux chargés de la défense du pays dans ces parages, le puissant concours de son talent et de son expérience militaires. Mais ce n'est pas tout que d'avoir un bon général pour résister à une armée nombreuse, il faut qu'il ait à sa disposition des soldats et des canons en quantité suffisante. Voici les renseignements que nous fournit à cet égard le *Nashville Union* du 31 mai.

Un grand nombre de nos concitoyens nous ont dernièrement demandé ce qui avait été fait pour mettre le Tennessee en état de défense. Nous déclarons d'après la plus haute autorité que tout ce qui pouvait être fait dans ce but a été exécuté.

Il y a maintenant d'établies sur le fleuve six batteries de canon de gros calibres, y compris des mortiers, des colombiades et des pièces de 32 et de 24, qui commandent le fleuve depuis Memphis jusqu'à la ligne du Kentucky. Ces batteries sont commandées par le colonel J. P. McCown, anciennement de l'artillerie des Etats-Unis et actuellement colonel de dix compagnies d'artillerie du Tenessee.

En outre, plusieurs points dans l'Ouest et le Centre Tennessee ont été fortifiés sous la direction d'officiers expérimentés.

Environ 15,000 hommes de troupes sont déja concentrés dans l'Ouest Tennessee sous les ordres du major général Pillow qui est assisté par les généraux de brigade Cheatham et Sneed.

Une personne qui vient d'arriver de Memphis nous dit qu'environ 8 000 hommes de toutes armes étaient en route à Grande Jonction pour se rendre par le chemin central du Mississippi à un poste qu'on leur est assigné sur la frontière du Kentucky. Le major général Clark, du Mississippi, qui les commande agira de concert avec le général Pillow. Il y a parmi ces troupes de la cavalerie et deux batteries d'artillerie legère.

Nous venons d'apprendre que le major général Bradley, de l'Arkansas, a placé une force considérable de troupes de l'Arkansas sur la rive occidentale du Mississippi pour agir de concert avec les troupes du Tennessee. Il a établi une forte batterie et rassemblé une force considérable. Le général Bradley était colonel de la cavalerie du Tennessee dans la brigade Armstrong et nous apprenons que les *gars* de l'Arkansas sont tous bien armés.

Nous avons appris d'une source certaine qu'on a reçu au Tennessee un approvisionnement considérable de fusils et de carabines, et d'artillerie grosse et légère, et qu'une distribution partielle de ces armes a eu lieu. On a placé en batteries de 75 à 100 pièces de gros calibres, et il y en a encore d'autres toutes prêtes dans le Tennessee.

Un corps d'armée sous le commandement du général de brigade Foster est réuni au camp Cheatham et un autre corps est établi sous le commandement du général Zollicoffer au camp Fronsdale dans l'Ouest Tennessee.

Un corps d'artillerie commandé par le capitaine A. M. Rutlege assisté des capitaines Wilson et Ross s'exerce aux manœuvres près de la ville.

Les forces d'artillerie du Tennessee occidental sont commandées par le colonel McCown, le colonel Milton A. Haynes et le major A. P. Stewart, tous trois anciens officiers d'artillerie de l'armée des Etats-Unis.

Ce sont aussi des capitaines et des lieutenants d'artillerie et du corps du génie qui commandent les batteries placées sur le fleuve et les batteries de campagne dans l'Ouest Tennessee.

Le capitaine Rutlege établit en ce moment une batterie de gros calibre sur la rivière Cumberland près de la frontière du Kentucky. Cette batterie est défendue par un corps d'infanterie.

Enfin nous apprenons que le général Caswell a réuni, équipé et armé un corps d'armée de plusieurs mille hommes dans Est Tennessee et est prêt à repousser toute invasion dans cette partie de l'Etat. Il aura bientot une force considérable sous ses ordres.

Blocus du lac Pontchartrain.—Hier matin le général Bragg a averti, par un télégramme, le gouverneur Moore que deux petits steamers de guerre avaient quitté la flotte qui est devant le fort Pickens et que leur destination supposée était les passes entre le lac Pontchartrain et Mobile. M. Geddes, agent de la ligne des steamers, ayant été avisé de ce fait, a télégraphié au fort Pike pour que le steamer *Oregon*, parti le matin pour Mobile, soit averti de revenir sur ses pas.

Voilà donc les lacs bloqués et on en est à se demander ce qu'ont fait les autorités en vue d'un évènement qu'il était si facile de prevoir. Une ou deux chaloupes canonnières auraient suffi pour maintenir le passage libre entre la Nlle Orleans et Mobile. Ou sont-elles? Nous avions annoncé le départ du régiment du colonel Barrow pour l'Ile-aux-Vaisseaux. Il parait qu'il a reçu contre-ordre et nous croyons que l'île est encore inoccupée.

Le *Delta* a signalé avant-hier un fait étrange. Il parait que le *Brooklyn* recevait régulièrement les journaux et des provisions fraîches de la ville.

De la part de ceux qui se livraient à ce petit trafic c'est tout simplement un acte de trahison. Nous appelons nous aussi l'attention du général Twiggs sur cet état de choses. Nous espérons que le général réparera le temps perdu par ceux qui l'ont précédé dans le soin de notre défense.

Bataillon d'Artillerie.—Le major commandant le Bataillon d'Artillerie publie aujourd'hui un ordre très important. Le bataillon doit prendre les armes cette après-midi, à 2 heures et demie, en tenue de campagne, équipement et armement complet, pour revue et inspection de l'adjudant général. Cette inspection a lieu en vue de l'entrée au service du bataillon. Les instructions adressées aux officiers, sous officiers et soldats sont très strictes; aussi croyons-nous devoir appeler l'attention de ces derniers sur l'ordre général No 3 inséré aujourd'hui dans l'*Abeille*.

Encre d'impression. — L'*Abeille* a été imprimée aujourd'hui et hier avec de l'encre fabriquée par MM. Lewis & Cie, dans leur manufacture, rue de la Nouvelle-Levée No. 192. Le résultat, comme nos lecteurs ont pu le voir, est aussi favorable qu'avec la meilleure encre du Nord, et MM. Lewis & Cie. nous assurent qu'ils arriveront d'ici à peu de temps à améliorer de beaucoup leur fabrication. Leur manufacture peut fabriquer mille livres d'encre par jour, quantité suffisante pour alimenter tous les journaux des Etats Confédérés. Les ingrédients qui entrent dans la composition de cette encre existent en abondance en Louisiane, ce qui permet de vendre l'encre à meilleur marché que toutes les encres importées du Nord qui ont maintenant à payer des droits.

L'entreprise de M. Lewis mérite d'être encouragée puisqu'elle tend à nous affranchir de l'industrie du Nord.

—Le général Miramon, ex-président de la république mexicaine, est arrivé hier à Paris, accompagné de sa famille et de plusieurs personnes de sa suite. Il est descendu au *Grand hôtel Bergère*. (*Constitutionnel.*)

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Affaires au Missouri.

St-Louis, 5 juin.—Le général Price a lancé une proclamation adressée aux généraux de brigade de la milice du Missouri, pour leur dire que ses efforts ont toujours tendu à empêcher que le théâtre de la guerre ne fût transféré des Etats de l'Atlantique dans le Missouri. Le droit des Missouriens de porter des armes n'est pas douteux. Pour assurer paisiblement l'exercice de ce droit, lui et le général Harney ont fait un compromis en des termes aussi honorables pour le Missouri que pour les Etats Unis. L'administration a destitué le général Harney, mais sans aucun doute son successeur respectera le compromis. Pour lui, il y adhérera dans sa lettre et dans son esprit. La violation de ce compromis serait un outrage grossier aux citoyens du Missouri, et devrait être combattue jusqu'à la dernière extrémité. Le peuple du Missouri ne peut être forcé à la soumission. Si on le tente, il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le résultat.

Six régiments fédéraux sont partis de St-Louis pour Cairo.

Nouvelles de Washington.

Washington, 5 juin.—Les troupes fédérales n'ont pas fait de mouvements hier soir, parce qu'elles ont craint de s'avancer en apprenant la présence de plusieurs milliers de méridionaux à Centreville, à 16 milles d'Alexandrie.

Les troupes fédérales recevront huit jours de rations.

Une troupe d'éclaireurs fédéraux en reconnaissance, a été capturée près de Hampton.

On continue à expédier de grandes quantités de provisions par le chemin de fer de Louisville à Nashville.

Le collecteur actuel de Louisville étant un sécessionniste, refuse d'obéir aux ordres qu'on lui a donnés d'arrêter les expéditions de provisions pour le Sud. Un nouveau collecteur a été nommé, et il entrera en fonctions dans quelques jours.

Pour appuyer le collecteur on avait l'intention d'envoyer la brigade dite du Kentucky à Louisville, mais le secrétaire de la guerre a été avisé que les Kentuckiens supporteraient la présence de tout autre corps de troupes fédérales plus patiemment que celle de cette brigade de contrefaçon, et les unionistes eux-mêmes blâment son arrivée. La brigade du Kentucky sera probablement envoyée à Washington, et une *Home Guard* comme celle de St Louis sera organisée à Louisville.

Convention des Etats Frontières.

Louisville, 5 juin.—La convention des Etats frontières a émis une adresse au peuple du Kentucky, signée de tous ses membres. L'ex-gouverneur Morehead dit dans une note: Je signe parce que j'approuve le refus de fournir des troupes, et parce que je suis en faveur de la politique de neutralité, sans m'inquiéter de ce qui est écrit sur les autres questions.

Une adresse au peuple des Etats Unis a aussi été émise, laquelle a été signée de tous les membres, y compris John Caldwell du Tennessee, excepté le gouverneur Morehead.

Nouvelles du Missouri.

St-Louis, 5 juin—Le maire Taylor a donné sa démission. 81 hommes de Hannibal, faisant partie du bataillon de Home Guard ont prêté serment et sont entrés au service des Etats Unis. Ils ont été armés et sont revenus avec des armes pour leurs camarades qui prêteront serment devant le major.

Du Kansas.

Leavenworth, 5 juin—Douze volontaires du camp Lincoln, armés de carabines Minié et de revolvers, ont traversé la rivière à 14 milles au-dessus de cette place et ont demandé un drapeau de la sécession au nom des Etats Unis. Le drapeau a été déchiré. En retour les sécessionnistes ont fait feu et blessé trois des volontaires dont l'un d'eux très gravement.

Nouvelles de Washington.

Washington, 5 juin—Six canons de bronze Dahlgreen, de douze, ont été pris à l'arsenal maritime aujourd'hui. Huit tonneaux de poudre ont été pris du Merrimac, parfaitement secs.

On dit que le Dolphin, le Merrimac et le Germantown seront prêts à être mis en mer dans deux semaines.

Captures à Baltimore.

Baltimore, 5 juin—La barque *Gen Green*, propriété d'un citoyen de Charleston a été capturée.

La manufacture d'armes à feu de MM. Merrill et Thomas a été saisie aujourd'hui.

Washington, 5 juin—Le général Scott désapprouve le débarquement de troupes à Aqua Creek.

Toutes les dépêches annonçant que les hostilités commenceraient bientot à Aquia Creek ou à Manassas, sont incorrectes.

Plusieurs membres de la législature du Maryland ont récemment visité Richmond, sans doute pour conférer avec les chefs des Confédérés.

La *Tribune* dit que le marshall Kane est aussi traitre que Merriman. Il se vante que le gouvernement a peur de l'arrêter. Ses amis menacent de se lever si on le touche.

Marché au coton de New-York.

New York, 5 juin — Le marché au coton a clos un peu plus ferme. Ventes aux prix de 13 3[4 à 13 7[8 pour le middling uplands.

Arrivée d'un steamer d'Europe.

Pointe-aux Pères, 4 juin—Le steamer *Hibernian* parti de Liverpool le 23 et de Londonderry le 24 mai, a passé à la Pointe aujourd'hui, en route pour Québec.

Liverpool, 23 mai.—Les ventes de coton mercredi ont été de 20,000 balles et jeudi de 11 000. Sur les ventes des deux jours il y a eu 17,000 pour la spéculation et l'exportation. Le marché a clos avec fermeté, avec une bonne demande à des prix plus élevés.

Le temps en Angleterre est favorable pour les récoltes. Les céréales sont lourdes et les prix plus bas.

Londres, 23 mai—Les consolidés au comptant ont fermé de 91 1[2 à 91 5[8.

NOUVELLES D'EUROPE

New York, le 5 juin — Le steamer *Australasian*, de la ligne Cunard, est arrivé aujourd'hui à son débarcadère; il est parti de Liverpool le 25 et de Queenstown le 26 mai au soir.

Marché au coton de Liverpool

Liverpool, 25 mai—Les ventes de coton pendant la semaine précédente s'élèvent à 81,000 balles dont 19,000 ont été prises pour la spéculation et 16,000 pour l'exportation.

Les transactions de la semaine se sont terminées avec une hausse de 1[8 d sur le middling. Les prix des qualités inférieures n'ont pas varié.

Les ventes de vendredi se sont élevées à 10,000 balles dont 3,000 pour l'exportation et la spéculation.

Le marché a clos ferme aux prix suivants: Fair Orleans 8 1[2, Middling Orleans 7 7[8.

Le stock sur le port s'élève à 1,111,000 balles dont 900,000 balles provenant d'Amérique.

Les grainées ont éprouvé une légère baisse; les provisions sont fermes.

Marché monétaire de Londres.

Londres, 25 mai—Le montant en espèces à la banque d'Angleterre a baissé de £357,000 pendant la semaine.

Le marché monétaire est un peu plus aisé.

Les consolidés n'ont pas varié.

Nouvelles plus récentes, via Queenstown.

Les ventes d'hier, samedi, au marché au coton de Liverpool, se sont élevées à 8000 balles dont 2000 pour la spéculation et l'exportation; le marché a fermé calme et ferme.

Graminées stagnantes. Provisions fermes. Londres, 26 mai—Les consolidés ont fermé hier de 91 5[8 à 91 3[4 au comptant, et de 91 3[4 à 91 7[8 à terme.

Marché au coton du Havre.

Le Havre, 25 mai — Nouvelle-Orléans très ordinaire 109 francs. Bas 103 fr. Ventes 7500 balles.

Stock sur le port 300,000 balles.

Le steamer Australasian a apporté £221,000 en espèces.

Le steamer Arabia, parti de Boston via Halifax, est arrivé à Liverpool le 25 mai.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 5 juin.—Le Prince of Wales a passé à minuit et le Iberville à 6 heures ce matin.

Les autorités et les volontaires.

Nous trouvons dans le *Pelican* des Avoyelles l'article suivant qui n'est qu'une répétition des plaintes que nous avons déjà vues dans plusieurs journaux de paroisses à l'occasion de faits semblables:

Les Avoyelles Rifles, capitaine W. W. Johnson, sont de retour dans notre paroisse, après un campement de trois semaines à Tangipaho.

Comme beaucoup d'autres compagnies, les Avoyelles Rifles ont été les victimes d'une mystification de la part du gouverneur Moore.

Cette fois la mystification a été plus forte que d'habitude, voila tout.

Le gouverneur Moore avait eu la prévenance d'envoyer à Marksville le colonel H. W. Allen, qui, au nom de l'Etat, accepta les services de la compagnie pour douze mois, et les incorpora séance tenante dans son régiment.

Nos volontaires partirent donc avec la persuasion que le général Grivot s'empresserait de leur donner leurs armes et munitions, et qu'ils seraient envoyés en Virginie.

Ils avaient compté sans la mystification du gouverneur.

A leur arrivée à la Nlle-Orléans, il leur déclara qu'ils n'auraient des armes qu'après avoir signé un engagement pour toute la guerre.

Ils protestèrent avec raison, et prouvèrent qu'ils faisaient partie d'un régiment déjà formé et engagé pour douze mois.

Ils déclarèrent de plus, que si la guerre devait durer plus d'un an, ils étaient prêts à rester sous les drapeaux de leur pays, mais qu'ils ne pouvaient prendre de nouvel engagement.

Le gouverneur Moore, qui sentait que nos volontaires avaient pour eux la justice et le bon droit, les a lanternés pendant trois semaines et a fini par les renvoyer dans leurs familles.

Les Avoyelles Rifles n'en resteront pas moins à la disposition des Etats Confédérés, dès que le président Jefferson Davis réclamera leurs services.

Nous ne doutons pas que la majorité de cette compagnie n'eût consenti à signer son engagement pour toute la durée de la guerre, si la conduite du gouverneur n'avait pas eu toute l'apparence d'une mystification inqualifiable.

C'est à tel point, qu'au camp de Tangipaho les hommes de garde étaient obligés chaque jour d'emprunter des fusils, vu que l'Etat ne leur en a jamais confié un seul.

Dieu veuille que le Sud n'ait plus besoin de soldats pour défendre sa cause si sainte!

Mais, hélas! nous doutons que tel soit le cas présent.

Quatre volontaires, le lieutenant Legaré, et les soldats N. Fisher, Saye et Harland, se sont engagés dans une autre compagnie pour toute la durée de la guerre.

Lettre du général Beauregard—Le *Charleston Mercury* publie la lettre suivante adressée par le général Beauregard au général Wm E. Martin, de Charleston.

Charleston, 27 mai 1861.

Mon cher général:

Je regrette sincèrement de quitter Charleston, dont les habitants m'ont fait un tel accueil que je me considère maintenant ici comme dans un second chez moi. J'avais espéré qu'en étant relevé de mon commandement ici, c'eût été pour aller en Virginie commander les braves Caroliniens, dont j'ai appris à apprécier et à admirer le courage, la patience et le zèle; mais il paraît que mes services sont requis ailleurs, et j'irai là non avec joie mais avec une ferme détermination de faire plus que mon devoir si je puis et de châtier aussi sévèrement que possible les ennemis de notre bien aimée patrie, s'ils souillent audacieusement son sol de l'empreinte de leurs pieds.

Mais soyez sûr, mon cher monsieur, que quoiqu'il arrive, nous sommes certains du triomphe final—même si nous n'avions d'autres armes que des fourches et des fusils à pierre—car chaque buisson, chaque meule de foin cachera une embuche, et chaque grange sera convertie en forteresse. L'histoire des nations prouve qu'un peuple brave et libre, combattant pour son indépendance et ses foyers, est invincible contre des mercenaires même disciplinés gagés à quelques dollars par mois. Quel doit, donc, être le résultat quand les ennemis du Sud ne sont guères plus qu'une populace armée rassemblée à la hâte sous de faux prétextes et dans un but impie, avec un octogénaire à sa tête? Aucun homme de bon sens ne peut douter du résultat.

Je suis, cher général, sincèrement, &c.
G. T. BEAUREGARD.

Un ami a eu l'obligeance de nous faire parvenir une chanson adressée à Mme Alexandre Mouton et qui a paru dans un des derniers numéros du *Courrier des Opelousas*. Elle exprime si bien les sentiments qui animent aujourd'hui chaque mère du Sud que nous croyons devoir la reproduire:

CE QUE DIRA CHAQUE MERE DANS LE SUD!
Chanson à deux voix dédiée à
MADAME ALEXANDRE MOUTON.
1er Couplet.

Le fils
Quel est ce bruit? La foudre gronde-t-elle?
La mère
Non, mon enfant, c'est le bruit du canon.
Vers nous s'avance une horde rebelle,
Il faut punir sa lâche trahison.
La Louisiane arbore sa bannière,
De mes genoux lève ton front si beau.
Oh mon enfant, combien je serais fière,
Si tu versais ton sang sous ce drapeau!

2me Couplet.

Le fils
Partir, dis tu mère, et ma fiancée?
Si ce départ allait nous désunir!
La mère
Eloigne, enfant, cette triste pensée;
Pour son pays, il est doux de mourir.
Digne du sang que t'a donné ta mère,
N'hésite plus lève ton front si beau;
Vole au combat, oh! je serais bien fière,
Si tu tombais à l'ombre d'un drapeau!

3me Couplet.

Le fils
Ne plus la voir! Mon pauvre cœur chancelle,
Je l'aime plus que tout Patrie et Dieu
Pour que ma main serre sa main si belle
De quelques jours retarde notre adieu.
La mère
Non ce serait déserter ta bannière,
N'hésite plus, lève ton front si beau.
Ta fiancée, enfant, serait bien fière
Si tu versais ton sang sous ce drapeau!

4me Couplet.

Le fils
J'hésite encore, oh! ma mère, pardonne
A mon amour, à ma triste douleur
Jusqu'à demain, puisque je t'abandonne,
Laisse mon cœur appuyé sur ton cœur!
La mère
Non, ce serait déserter ta bannière,
De mes genoux lève ton front si beau;
Je pénétrais ta mort dans ma prière,
Si tout ton sang coulait sous ce drapeau!

L'auteur a voulu garder l'anonyme, mais les citoyens de la paroisse créole qu'il a si digne ment représentée à la Convention le reconnaîtront sans doute dans ces jolis vers.

CHRONIQUE LOCALE.

Un navire arrêté.—Nous apprenons que le navire italien *Mississippi* à destination de la Nouvelle-Orléans a été arrêté à la barre dimanche dernier, par l'escadre de blocus. Il avait un chargement de marchandises assorties à la consignation de MM. Lanata frères, de cette ville.

Pour le siège de la Guerre!—Les services de la compagnie B des *Crescent Blues* ayant été acceptés, (par avis du secrétaire de la guerre reçu par le télégraphe) elle sera passée en revue et prendra du service aujourd'hui; puis partira la semaine prochaine pour se rendre directement à Richmond, Virginie. Voici une belle occasion qui s'offre à quelques jeunes gens qui désirent s'enrôler et compléter le cadre de la compagnie. Ils peuvent se présenter à l'Armory encoignure des rues du Camp et Natchez.

Affaires Militaires.— Il s'organise une nouvelle compagnie sous le nom de "Statter Guards", qui sera bientot prête à entrer au service pour toute la durée des hostilités.

Les "Bienville Rifles" sont partis mardi pour le camp Moore.

Les "Fencibles" de Baton Rouge sont arrivés ici mardi, et se mettront sous peu en route pour la Virginie.

La Légion Française. — Cette légion composée de cinq compagnies sera bientot prête à prendre du service. Tous ses membres sont français.

Ils ont offert leurs services d'après les conditions ci-dessus ratifiées par le consul français.

Nous acceptons des commissionnés, officiers et soldats de la légion française, tous sujets de l'Empire français nous engageons par la présente, aussitôt que nos officiers auront reçu leurs commissions à nous tenir constamment prêts à obéir aux ordres du gouverneur de l'Etat de la Louisiane et à ceux de nos officiers supérieurs, pour tout service actif qui peut être requis de nous dans les limites de la ville de la Nlle-Orléans.

Vote de la Ville.—Les votes donnés lundi dernier ont été comptés au bureau du Maire. Voici le résultat:

Controleur—C. W. Cotherston, 3835, Th Tuéard 929, N. E. Bailey, 73. Total—4811.

Recorder du Second District—L. Gastinel, 767 A. Blache, 866, F. Wiltz, 379, C. Ramos, 190 Total—17-9.

Aldermen, 1er District—G. Stith, 722, E. Cox, 735, J. L. Gubernator, 449; Dr. Mercier, 574, R. M. Esterbrook, 219. Total—2597.

Alderman, Second District—O. Robin, 1021, C. O Fleshier, 602. Total—16 3.

Alderman, Troisième District—S. P. Delabarre, 922, T. Harrison, 29. Total—951.

Alderman, Quatrième District—J. H. Huckins, 441, B. S Harrison 366 Total—807.

Assistant-Alderman, 1er Ward — Jas Begg, 232, B. Baud, 216—total, 448.

Assistant-Aldermen 2me Ward — J. M. Laborde, 228, J. T. Stocker, 213—total, 456.

Assistant-Alderman, 3me Ward—S. M. Allen, 295, J. K. Bailey, 47, J. Stroud jr., 163—Total 505.

Assistant-Alderman, 4me Ward—V. Beult, 383.

Assistant-Alderman, 6me Ward — A. Dupré, 277; A. Samboia, 270—Total, 547.

Assistant Alderman, 9me Ward—J. Magioni, 187; L. Baybi, 172; J. McLean, 57—Total, 366.

Assistant-Alderman, 10me Ward—C. Monsman, 212; Wm Holmes, 173; E. A. Patterson, 63—Total, 448.

Première Cour de District.— Thomas Sorcomb, accusé de viol, a été acquitté. Les jugements de Franklin L. Hale et de Gustave Ladzuay, accusés de la même offense, ont été ajournés.

Frederico Spadafera a été transféré de l'hopital de charité à la prison de paroisse par ordre du recorder Emerson.

—Cinq voleurs de la plus mauvaise espece ont été jugés hier devant la Première Cour de District. Trois d'entre eux, dont la culpabilité a été reconnue, seront probablement condamnés d'après les rigueurs de la loi.

Mort dans une étable—Hier soir un nègre est mort dans une étable rue Dryades, près Poydras, d'une affection éléphantiasique dont il était atteint depuis longtemps. Ce nègre appartenait à M. Franko, de la rue St-Charles.

Bulletin Européen.

Nous puisons dans nos journaux européens allant jusqu'au 14 mai les nouvelles suivantes:

Le correspondant de l'*Indépendance Belge* écrit à ce journal:

D'après les derniers rapports de M. Mercier, ministre de France à Washington, tout espoir serait perdu d'amener un accord entre les deux Républiques qui viennent de briser l'ancien Pacte fédéral des Etats-Unis, et la séparation du Nord et du Sud devrait être considérée comme accomplie. Cependant, M. Mercier aurait insinué que la médiation de la France et de l'Angleterre, sans prévenir une scission désormais inévitable, pourrait cependant épargner à ces malheureuses provinces une partie des catastrophes et des sacrifices douloureux que doit entrainer nécessairement la guerre civile. On ajoute que, depuis que ces informations ont été transmises par notre ministre au gouvernement français, on aurait d'ici pressenti à ce sujet le cabinet de Londres; mais le gouvernement de la reine Victoria se serait montré peu disposé à cette intervention.

L'entente est, du reste, en ce moment plus que complète entre les gouvernements français et anglais. Sur la question de Syrie, l'empereur Napoléon se montre décidé à exécuter pleinement les conventions dont la réalisation tenait tant à cœur à l'Angleterre; en ce qui concerne l'Italie, il est à peu près certain que la France va entrer pleinement dans la voie où était depuis longtemps déjà le gouvernement britannique, en reconnaissant la nouvelle monarchie italienne. Enfin, la conclusion du traité franco-belge est un fait favorable à l'entente anglo-française, attendu que le précédent traité anglo-français porte que la Grande Bretagne jouira, pour toutes les questions internationales de tarif, des avantages accordés à toutes les autres nations les plus favorisées. L'Angleterre jouira, en conséquence, du dégrèvement de droits accordé à la Belgique pour les chiffons.

Nous puisons dans le même journal les paragraphes qui suivent:

D'après ce qu'on nous mande de Paris, le gouvernement italien a pris la résolution d'envoyer dans les provinces méridionales du royaume toutes les forces militaires dont il peut disposer. Cette mesure a été jugée nécessaire pour couper court aux agitations qu'entretiennent encore dans l'ancien royaume des Deux-Siciles, et notamment dans les Abruzzes et la Basilicate, les intrigues des agents bourboniens, intrigues qui ne peuvent pas renverser le nouvel ordre de choses, mais qui provoquent une stérile effusion de sang et d'horribles barbaries. Avant de prendre cette résolution qui l'obligeait à dégarnir les rives du Mincio et de s'exposer ainsi à une agression éventuelle de l'Autriche, le cabinet de Turin en a informé celui de Paris; il aurait obtenu l'assurance que l'Autriche ne méditait point une pareille agression, et que si cette agression se produisait, l'Italie pourrait compter sur l'assistance de la France pour la repousser.

Les bruits d'une crise ministérielle commencent à courir à Turin. M. Minghetti, ministre de l'intérieur, serait toujours fort menacé dans sa position par le mauvais accueil qu'ont fait les bureaux de la Chambre à son projet d'organisation administrative du nouveau royaume. M. Bastogi, le ministre des finances, ne désirerait conserver son poste que jusqu'après le vote du budget et de l'emprunt, deux actes auxquels il a consenti à apporter le concours de ses connaissances spéciales. Enfin le général Fanti céderait son poste de ministre de la guerre au général Cuggia dès que serait terminé le travail, déjà fort avancé, de la réorganisation de l'armée. Trois ministres seulement conserveraient leurs portefeuilles: M. de Cavour; M. Peruzzi chargé des travaux publics, et M. Desantis, qui dirige l'instruction publique.

Il nous revient de divers côtés des renseignements qui pourraient expliquer le bruit qui a couru ces jours derniers relativement à la cession de la Vénétie. D'après ces renseignements, que nous ne répétons que sous toutes réserves, la France et l'Angleterre se seraient mises d'accord pour proposer à l'Autriche et à la Turquie la double combinaison que voici: l'Autriche céderait la Vénétie à Victor-Emmanuel et recevrait, outre une indemnité pécuniaire de 200 millions, une compensation territoriale comprenant la Bosnie, l'Herzegovine et la Croatie turque, ces trois dernières provinces cédées par le Sultan moyennant une indemnité de 200 millions que le royaume d'Italie paierait également.

Toutefois, aucune démarche n'aurait encore été faite, parce que le cabinet britannique, au moment d'employer sa médiation, hésiterait et semblerait vouloir reculer.

A la Chambre des Communes, le même soir, une demande tendante à obtenir du gouvernement la communication des dépêches qu'il a reçues au sujet de la constitution donnée par l'empereur d'Autriche à toutes les parties de la monarchie, a amené lord John Russell à dire quelques mots de la question de la Hongrie et de celle de la Vénétie. Il a exprimé le désir et l'espoir de voir l'unité de la monarchie autrichienne maintenue par une entente entre l'empereur François-Joseph et la Diète de Pesth.

Quant à la Vénétie, le noble lord a constaté de nouveau qu'il n'est pas possible à l'Autriche de la conserver, et il a donné à entendre que le moment n'était pas éloigné où cette question serait résolue d'un commun accord par les grandes puissances.

On nous mande de Londres que le cabinet britannique a reçu des dépêches de Vienne, d'après lesquelles le gouvernement autrichien se croirait à peu près assuré de triompher des difficultés qu'il rencontre à Pesth, et serait même résolu, pour le cas où quelque proposition révolutionnaire serait votée par la Diete à prononcer la dissolution des chambres, comptant obtenir la majorité dans de nouvelles élections. En admettant que ces assurances aient été transmises à Londres par le gouvernement viennois, il resterait à voir ce qu'elles valent, et, autant que nous pouvons juger de la situation, la mort du comte Teleki n'a pas amélioré la condition de l'Autriche. L'exposé préparé par M. Deak prouve qu'on ne doit pas s'imaginer à Vienne avoir plus facilement raison du parti qu'on appelle volontiers le parti modéré, que du parti avancé. Le premier, qu'il serait plus exact de nommer le parti des légistes, attache autant et plus d'importance peut être à la reconnaissance de l'état légal, et l'on n'obtiendra pas de lui la moindre concession à ce sujet.

La *Gazette de Madrid* publie un décret royal du 5 mai, qui déclare suspendre les séances des Cortès de la législature actuelle. Cette mesure a fort surpris l'opinion publique, les journaux officieux n'ayant cessé de déclarer, dans ces derniers temps, que le gouvernement ne l'appliquerait pas tant qu'il resterait à Madrid un nombre suffisant de députés pour délibérer. On croit que la désorganisation croissante de la majorité ministérielle, très dévouée jusqu'à présent à ses intérêts, ainsi que la perspective d'une série de discussions embarrassantes, ont déterminé le cabinet à avancer les vacances législatives.

On lit dans la *Correspondance Havas*:

"Quelques journaux étrangers ont annoncé, en les énumérant, certaines modifications dans les lois qui régissent la presse française. Nous pensons qu'il y a dans les indications fournies par ces feuilles une exagération contre laquelle on doit se mettre en garde. Ce qui est exact, croyons nous, c'est que sur la bienveillante initiative de M le comte de Persigny, initiative encouragée d'ailleurs par la haute sollicitude de l'empereur, un travail d'examen a été fait sur les lois de la presse, afin d'en adoucir certaines dispositions. Ce travail, habilement élaboré par la direction de la presse, a été soumis à l'appréciation éclairée de M le garde des sceaux, et grace à l'action combinée des ministères de l'intérieur et de la justice pourrait être présenté prochainement, dit on, à l'examen du Conseil d'Etat."

On lit dans *la Patrie*:

"Une dépêche de Varsovie du 10 au matin contient les informations suivantes:

"Le rapport du ministre d'Etat du royaume de Pologne, dont une copie vient d'être remise à la municipalité provisoire, qui n'a pas encore cessé ses fonctions, a produit une très vive impression. Ce document examine l'état du pays, et il reconnait que le statut organique de 1832, donné à la Pologne à la suite de la campagne de 1831, n'a jamais été exécuté; il démontre que ce statut, tout en prononçant la déchéance de la Constitution de 1815, renfermait des dispositions libérales qui n'ont pas été appliquées, et qu'il résulte de ce fait que l'état de choses qui dure depuis 1831 est un état de guerre permanent, empreint d'un caractère d'illégalité qui doit cesser; il examine ensuite les améliorations qu'il convient d'introduire dans le pays, et il émet cette opinion qu'il faut faire de larges concessions dans l'ordre administratif et donner peu d'extension aux institutions politiques.

"Ce rapport est signé Cymowski et contresigné Platonoff et Parnuki.

"On nous écrit de Toulon, le 10, que la division des transports destinés à la côte de Syrie venait de recevoir l'ordre de faire ses vivres et son charbon, et de se préparer à partir le 15 pour sa destination.

"On assure que les frégates à vapeur l'*Ulloa* et l'*Eldorado*, en ce moment à Alexandrie, vont recevoir l'ordre de rallier à Beymouth, afin de concourir à l'évacuation."

Le même journal donne les informations que voici sur les projets de réorganisation du gouvernement de Syrie:

"Au moment ou une discussion est à la veille de s'ouvrir au Senateur une pétition concernant la Syrie, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître dans quelle phase la question relative à l'organisation de la Montagne paraîtrait entrer.

"On se rappelle qu'on avait mis en avant la création des trois caimacanats, maronite, druse et grec schismatique. Ce projet, qui a motivé de longues discussions aussi bien à Beyrouth qu'à Constantinople, aurait été écarté, nous assure-t-on sur les observations de la France. Un mémoire très étendu, présenté par le général de Beaufort, qui, en 1840, avait eu déjà l'occasion d'étudier sur les lieux mêmes cette grave question d'organisation, ne serait pas étranger à ce résultat. Le système des trois caimacanats aurait été repoussé, d'ailleurs, par ce motif qu'il créerait des rivalités au lieu de les éteindre.

"Le système qui tendrait à prévaloir aujourd'hui serait celui de l'unité du gouvernement dans la Montagne. En conséquence, les trois populations qui se partagent le Liban, les Maronites, les Mutualis et les Druzes, formeraient, comme au temps de l'émir Beschir (de la famille Scheab) une confédération gouvernée par un caimacan chrétien. C'est pour s'entendre sur cette combinaison, que les membres de la commission européenne viennent d'être appelés de Beyrouth à Constantinople, où les bases de cette organisation nouvelle, adoptées en principe, seraient examinées au point de vue de leur application. Ainsi institué, le gouvernement de la Montagne serait placé sous l'administration du gouverneur général de la Syrie, mais sans aucun droit d'immixtion de la part de celui ci dans les affaires intérieures du Liban."

NOUVELLES DIVERSES.

Le fait suivant que rapporte la *Gazette autrichienne*, emprunte un intérêt particulier à la triste nouvelle de la mort du comte Teleki:

"Dans une lettre adressée au comitat de Zala, le comte Ladislas Teleki se déclare dégagé de la promesse qu'il avait faite à l'Empereur, lors de sa mise en liberté. Le champ de la politique, y est-il dit, m'est ouvert, et il n'y a rien qui puisse me forcer d'y renoncer. Quant à mes principes, personne ne peut supposer que je n'y reste fidèle jusqu'à mon dernier soupir. Toute la tendance de ma vie, toutes les luttes de mon existence, le bien être matériel, les souffrances, le deuil, mes plus chères espérances, mes pertes déchirantes, tout me rattache à ces principes. Peut-il y avoir un lien plus indissoluble? La mort même ne saurait le rompre, car les cendres d'un mort ont aussi leur mission: elles continuent la mission du vivant."

Le général Garibaldi a adressé la lettre suivante à M. Marc Monnier, auteur d'une brochure intitulée: *Histoire de la conquête des Deux-Siciles*:

"Veuillez me permettre une légère critique: vous devriez changer le titre de votre livre. Je n'ai pas conquis les Deux-Siciles, je n'ai fait que seconder l'élan des vertus civiques de cette généreuse nation élan qui, de tout temps, a poussé ce pays dans la voie de toutes les libertés. Dans le mois de mai, les patriotes de Sicile sont venus m'aider à mettre à la raison les généraux bourboniens, et le 7 septembre, les descendants de Masaniello ont préparé mon entrée à Naples; ces deux populations, celles des Calabres et de la Basilicate, ont à tous égards bien mérité de l'Italie." [*Presse.*]

Marié, jeudi, le 23 mai, à l'Eglise Saint Augustin, par le Révérend Père Jamey, W. JAMES SHELDON à Mlle MARIE DELAVIGNE. 6 juin

Marié hier soir, à l'église St-Louis, par le Révérend Tolomé, M. THEOPHILE CAVELIER Jr., de la Nlle Orléans, à Mlle ANNA FRANCESCA STONE, de Mobile.

Décédée, hier 5 juin, à 5 heures A. M., Mme veuve F. SARROBERT, née DUMONTEL. Ses amis et ceux des familles Laroussini et Chauvin sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 5 heures P. M.

Son corps est exposé chez M. T. Laroussini, à l'encoignure des rues Dumaine et Tremé.

LA GRANDE réputation de l'Amer Stomachique du Dr J. HOSTETTER en prouve l'efficacité mieux que ne pourraient le faire tous éloges que nous en pourrions faire. Ce remède purifie, fortifie le système et facilite les fonctions de l'estomac. On le considère partout comme une préparation souveraine; aussi le public vante-t-il qu'il est de son intérêt de se le procurer.

Les personnes qui ont fait l'essai le recommandent d'autant plus volontiers qu'il est supérieur à tous les remèdes proposés pour les maux d'estomac. L'Amer de Hostetter a toujours été employé avec le plus grand succès pour les dyspepsies, la diarrhée et les faiblesses d'estomac.

A vendre par tous les droguistes et tous les marchands. 5juin—6f

FARINE—400 barils farine extra, superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97 rue de la Vieille Levée

ATTENTION.

VENTE SANS RESERVE.

Marchandises sèches domestiques et importées — L'attention des acheteurs est particulièrement appelée sur la vente de marchandises domestiques et étrangères qui sera lieu aujourd'hui à 10 heures, aux salles de ventes de E. Roger & Co, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée.
Conditions—A la vente.

Aux Français du Troisième District.
AVIS.

Une assemblée des Français du Troisième District aura lieu jeudi soir, le 6 courant, à 7 heures précises, au jardin Magnolia, encoignure Pauline et Levée, près du jardin McCarthy.

Le drapeau de la Louisiane sera déployé comme indication.

La réunion sera présidée par le commandant des Volontaires Français, accompagné de son état major. 3juin—4

LE Soussigné ayant cédé à ses fils son intérêt comme associé en commandite dans la maison de Bragg & Daquin Jr., c'est retiré aujourd'hui (31 mai 1861) de la dite maison. A. DAQUIN.
Nouvelle-Orléans 5 juin 1861. 6 juin

AVIS.

PERDU dans le premier ou second district, mardi matin, un PORTEFEUILLE contenant:
1o—Deux billets de trente et trente-cinq piastres, à l'ordre du soussigné;
2o—Plusieurs autres également à ordre et payables à Donaldsonville;
3o—Une lettre de change (duplicata) de mille vingt francs payable à Paris.
La personne qui rapportera le portefeuille et le contenu à la boulangerie située rue des Remparts, No 270, entre les rues Ursulines et Hôpital, recevra une récompense libérale.
6juin—3f A. C. PREVOST.

PORTEFEUILLE PERDU.

UN portefeuille a été perdu de la presse à coté à l'encoignure Barthélemy. Il ne contient que des papiers de nulle valeur qu'au propriétaire, des papiers concernant le régiment, deux reçus de $50 d'un magasin de confiserie. Celui qui le rapportera chez M. Dellimege, encoignure Conti et Bourgogne, ou au dépôt des Turcos, recevra une récompense libérale. 6juin—1

Demande.

ON demande une bonne BLANCHISSEUSE ET REPASSEUSE, blanche ou de couleur, pour aller de l'autre bord du lac. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser rue Bourgogne, No. 239. 6 juin—2f

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 6 juin 1861.
Ordre Général No 3.
ORDRE OBLIGATOIRE.

1o Conformément aux ordres supérieurs, le Bataillon prendra les armes AUJOURD'HUI, 6 juin, à deux heures et demie précises de l'après-midi pour Revue et Inspection de l'Adjudant-Général. Tenue de guerre. Equipement et armement complet, avec sac à dos. Réunion à l'Arsenal d'Etat. Les Officiers en grande tenue. La ligne sera positivement formée à trois heures.

2o. Cette inspection est préparatoire à l'entrée au service du Bataillon. Tout Officier absent sera traduit devant une Cour Martiale, et tout Sous-Officier ou Soldat absent sera traduit devant le Comité de sa Compagnie, qui de plus et le délinquant doit être puni ou son nom doit être rayé des Contrôles et remis aux Officiers de Milice de l'Etat.
Par ordre du Major THEARD.
F. D. COLAMPS, Adj. Major. 6 juin

AVIS.
Cinquième Compagnie d'Artillerie.

Rendez-vous à 2 heures précises pour affaire importante. La plus grande exactitude est requise.
Par ordre du capitaine. E. G. DEBLE, Sergent
6 juin—1

Compagnia italiana.
Guide Bersaglieri.

La crisi attuale, che rovescia un ordine di cose, ecompiglia gl'interessi di tutta una Nazione, che pacificamente godeva il suo bene essere, trovasi in un tratto posta in armi per difendersi dell'invazione d'un nemico, che teri ancora, ci trattava da fratelli.

Un numero assai sufficiente di Italiani organizzano una compagnia, vestita al pittoresco costume Bersaglieri, commendata dal capitano Giuseppe Dellavalle, ed aggregata al 2o Battaglione Zouaves della Luigiana—sotto gli ordini del

Luogotenente colonello St Leon Dupeire—è pronta a partire.

Questi Italiani, lasciano famiglia e parenti nella Luigiana, il popolo di questa città, spe riamo prendera cura di esse.

Il luogotenente
CARLO SILVA.

S'invita quelli italiani, a prendere parte a una causa che gli interessa.
6jun—1 Office Dumaine et Bourgogne

Batallon de Cazadores Españoles de N. Orleans.
No 7.

Los individuos que componen la 4a compania, y los nuevamente ingresados se reuniran en la sala de armas, el sabado, 8 del corriente, entre siete y ocho de la noche, para la eleccion de los sargentos de la espresada compania.

De orden del Sr Comandante,
El Capitan Ayudante, G. SEGUI
6 junio—3f

Volontaires Français.

Les officiers sous-officiers et soldats du Bataillon qui désirent se joindre à la commandant sont de se rendre à la convocation qui a été adressée par les Français du 3ème District, devront se réunir aujourd'hui jeudi, à 6 heures précises du soir, ou Louisiana Academy, rue Hopital, 74.
Par ordre du commandant,
Le capitaine adjudant-major,
6juin—1f DE LAMARRE.

ATTENTION!
Escadron des Guides de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de l'Escadron se réuniront dimanche prochain, 9 juin, à 9 heures du matin, au manège de M Debt, rue du Bassin, Premier District, en grand uniforme, équipement et harnachement complet.
Les règlements seront appliqués à ceux qui manqueraient à cette convocation.
Les personnes qui désireraient entrer dans cet Escadron et y paraître au complet, sont priées de s'adresser soit M. Lacheumayer, propriétaire de l'hotel d'Orléans ou à M. Baisse, encoignure Royale et Toulouse, et au Dr Kathmann, rue Bienville No 225.
Par ordre du capitaine, J. LASALLE,
6, 1n—1f Maréchal de logis chef

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
Avis aux Actionnaires.

LE 4 du courant à une assemblée des directeurs de cette compagnie, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent qui sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant-causes, à partir du 10 courant.
ALF. BOURGFS, Secrétaire
5 juin

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle Orléans, 31 mai 1861.

LE 25 du courant à une assemblée des directeurs de cette Banque, Lewis Bernard a été élu caissier en remplacement de Chs A. F. Rondeau, démissionnaire.
1 juin J. M. LAPEYRE, président.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

A la dernière assemblée générale tenue le 27 mai dernier, d'unanimes remerciements ont été votés aux personnes suivantes, pour le don généreux qu'elles ont fait à la Société de leurs actions, pour le nouvel Asile:

A. M. O. Blineau, pour 50 actions;
M. le comte Méjean, 10 "
M. D. Steuer, 1 "
M. C. Marinoul, 2 "
M. J. S. brritzer, 3 "
Anonyme, 5 "
Par ordre du président.
5juin—3f F. PICARD, secrétaire.

AVIS.

LE sieur SPIESS, ex-sergent du 2me Léger de l'armée française, cherche à se placer, à la Nouvelle-Orléans ou dans les environs, comme instructeur ou pour entretenir les armes d'une ou de plusieurs compagnies, ou pour donner des leçons particulières de maniement d'armes pour l'infanterie ou troupes légères. M. Spiess offre aussi de donner des leçons d'armes, de pointe ou contrepointe.
S'adresser à la salle du Globe, rue St-Pierre, au rez-de chaussée. 5 juin—6f

AVIS.

CEUX qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de Delle VIRGINIE GIREAUDEAU, décédée, sont priés de présenter leurs titres de créance au soussigné.
D. B. MACARTY, Administrateur,
5 juin—10f 21 rue Conti.

E. DEFFEZ,
Successeur de Tamboury & Co,
Marchands-Commissionnaires en général,
IMPORTEURS DE
Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, Sardines, Huiles, &c.
Dépot de Chateaux de Portets Lafitte, Margaux, D'Arcine, Guiraud, &c.
87, rue Royale,
5 juin entre Conti et St Louis.

Excellente occasion.

A vendre aux conditions les plus libérales, une PHARMACIE parfaitement assortie, située dans un des meilleurs quartiers de la ville et ayant déjà une fort jolie clientèle de ville et de campagne.
Pour plus amples informations s'adresser au No 46 rue de Chartres. 5juin—1m 1re p

CHIENNE PERDUE.

PERDUE le 3l du mois passé une petite chienne à rats, couleur chocolat, avec un collier de jaune. Celui qui la reconduira au soussigné encoignure Canal et Chartres recevra une récompense libérale.
5 jun—4 H. DESSOMMES

PAULIN DUREL,
Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,
37.......RUE DE CHARTRES......37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer *Star of the West*, de New-York, les articles suivants:
Bottes de banque, article extra, très épais,
Presses à copier les lettres, nouveau genre,
Ardoises métalliques, article nouveau pour les écoles bureaux, banques, etc.
Pupitres de voyage,
Port-folios do un grand assortiment,
Presses à copier pour voyageurs,
Encriers de voyage, un grand assortiment,
Coffre-forte préparée, très utile dans les bureaux et dans les familles,
Balance pour les monnaies américaines et lettres,
Plumes d'or, un bel assortiment,
CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES, et beaucoup d'autres articles, trop nombreux pour être détaillés.
Ces articles seront vendus au plus bas prix du marché par PAULIN DUREL

Aux amateurs de pêche.

NOUS avons reçu notre assortiment complet d'articles de pêche et nous appelons l'attention des marchands de la campagne et de la ville, ainsi que les amateurs à examiner les articles suivants:
HAMEÇONS VERITABLES LIMERICK:
" " pour poissons rouges,
" " pour sacs-a-purgots,
" " pour truites,
" " pour groguards,
" " pour appas,
10,000 yardes lignes en soie tordue,
10,000 " pitre, assorti,
10,000 " goudronnées,
200 grosses lignes en coton, assorties,
100 " chanvre do
Aussi:—Cannes à pêcher, de toutes les dimensions, supérieur et contenant propres à la pêche,
A vendre à bon marché par ROUSSET & VOORHIES
Nouveau No 60, rue du Canal, près Chartres

Nlle Orléans, 3 juin 1861.
Les consignataires du navire anglais GENERAL MIRAMON sont prévenus que ce steamship a été emmené par un équipage de l'escadre de blocus, à Mobile, où il fera son déchargement.
J. ACEBO, agent,
4 juin—3 rue Gravier No 97

AVIS.

PLUSIEURS consignataires de marchandises par le steamer *Général Miramon* (actuellement à Mobile), déclarent qu'il faut que leurs marchandises soient livrées à la Nlle-Orléans — ce que je considère injuste — avis est donné que ces marchandises ne seront point livrées à moins que le fret ne soit payé à M. D. Eslava, à Mobile. J. ACEBO agent, Rue Gravier, No 97.
Nlle Orléans, 4 juin 1861. 5juin—3f

POUR LA HAVANE.

Le beau steamship anglais GENERAL MIRAMON, partira de son wharf dans le port de Mobile, DIMANCHE, 9 juin, à 10 heures du matin.
Pour fret ou passage (magnifiques emménagements) s'adresser à J. ACEBO, agent, Rue Gravier, No 97.
4juin

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

LE bateau à vapeur A. G. BROWN, partira pour les susdits ports tous les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M., chemin de fer Pontchartrain—Il partira de Covington pour la Nouvelle-Orléans, à 4 heures du matin et arrivera lundi matin, à temps pour le convoi de 9 heures. Pour plus amples détails, s'adresser à
P. A. SHAW, agent.
6juin à l'encoignure des rues Gravier et Levée.

Pour Liverpool.

Jour du départ, JEUDI. Le navire anglais ROSCOE, de première classe, prendra quelques passagers de première et de chambres et de 3me classe.
S'adresser au bureau, No 152, 3me district, vis à vis du poteau 44. 5 juin—2f

LE sloop AZELIA, capitaine Frank Blou, du port d'environ 70 tonneaux, partira tous les huit jours de Brashear City, Baie de Berwick, pour la passe de la Sabine. Il prendra le fret apporté par le railway des Opelousas, et le remettra en bon état.
DESIRE JACQUIEN, armateur,
5 juin—1m Brashear City

Eaux-de-vie, vins, huiles, &c.

DOUZE octaves cognac Jean Louis 1795 supérieur.
70 quarts do do 1811.
40 do do J. H. Dixon 1800,
20 octaves do do do
55 quarts do do 1820
27 octaves do do 1810
72 quarts do St-Julien 1840
35 do do Abx. de Montez 1840.
28 do do Otard Dupuy & Co 1858.
25 do do do 1859.
24 do do F. Susan 1825
5 pipes genièvre "Cygne"
125 quarts sherry.
30 do madère.
100 barriques vin rouge St Julien
70 do do Cote de Bourg.
500 caisses do St-Julien
400 do do Margaux.
25 do do Chateau Latour.
20 do do Cos d'Estournel
30 do do Chateau Seguineau Margaux.
45 do do Haut Talence
10 do do Chateau Margaux, 1848.
10 do do Chateau Lafitte, 1848.
3 do do Chateau Yquem.
200 caisses champagne impérial, Bouche, fils & Drouet
500 paniers do assorti.
40 caisses prunes en paniers
50 do aux fines Guilloux.
A vendre par
5 juin J. & J. TARDOS 49 Vieille Levée.

Huile! Huile! Huile!

CINQ CENTS caisses huile d'olive venant d'arriver à vendre à bas prix pour clore une facture, par
5 juin J. & J. TARDOS, 49 Vieille Levée

AVIS.

PAR acte passé devant M. A. Ducatel, notaire public en cette ville, MM. J. CHS DE MAHY & CHS CURIEN sont chargés de ma procuration pendant mon absence.
Nouvelle Orléans, le 4 juin 1861.
4 juin—1m J. N. CURIEN

TOUS ceux qui doivent à la faillite de MALLAPLATTE & DARTAGNAN sont requis de ne payer à nul autre qu'au syndic de la faillite.
A. VIAVANT, Syndic provisoire
Nlle-Orléans 3 juin 1861. 4 juin—10

REÇU par le navire R D Shepherd, du Havre,
300 bouteilles sirop de Fion,
400 do Aubergin
300 do Brian,
200 flacons pluies d'liqueur Laville poudre Rogé, sirop Berthé, Racahout des Arabes, pastilles de Vichy huile de chèvre, iodure de potassium, baume tranquille, gommes de tour de terre, &c. A vendre par H. J. RIVET.
4 juin—3 64 rue de la Douane

Avis aux médecins et aux familles.

NOUVEAUX APPAREILS VAPORIFERES perfectionnés par le Dr L. H. LEFEBVRE, pour administrer des bains de vapeur et des fumigations de tous genres au lit du malade sans le déranger de son lit; traiter les maladies en opérant la sueur, l'absorbtion et la transpiration et faire pénétrer des médicaments par les pores de la peau.
Appareils pour bains généraux, pour douches ou bains locaux, bains de vapeur pour traiter les maladies des oreilles, etc.
Les personnes qui désirent les voir fonctionner, ou faire l'acquisition, peuvent s'adresser chez le Dr D. Peron, dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle Orléans. 3juin—

BOUCHONS — Un grand assortiment de bouchons, en Douane et à vendre par
CABALLERO & BASCALDO, rue Vieille Levée,
8mai No. 40, entre Douane et Bienville

CONSULAT DE FRANCE.
Avis mensuel,—Juin 1861.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent les personnes dont les noms suivent:
Andrieu, Charles Jean Baptiste — Gauthier, Léon (artiste)
Adder, Philippe — Hénoc, Eugène
Bande, Marie Mle — Lagesse, Emilie Mme
Brunet, Jean Baptiste Sa — Lecomte, Jean Marie et Frédéric
Barret de Naza St-Victor — Lachal, Jean
Batonnie, Remi — Miard, Joseph
Bonnet, André Benoit — Mezardy, Xavier
Bourgine, Nicolas Blaize — Mesnel, Jean Marie
Bergeron, Pierre — Michelon, Alexandre
Cina, Joseph — Mauras, Paul
Chavroy, Jean — Martin, Gustave
Castera, Jean — Michelet, Ferrier, Rosalie
Cazalas, Jean Marie — Mme
Cadival, Pierre Hyacinthe — Poucabaré, Sylvain, Raymond
De St-Omer, Marie Louise — Pecoul, et ses fils
Devine, Mile — Poulard, Mme
Dugas, Mme, née Louise — Perrey, Joseph Antoine, Ursule
Deigado, Philippe — Roubicon, Jean Marie
De sfontaine, Jean Jules — Rosiere, Adolphe
Debord, Antoine — Roy, Mme Veuve, née Eugénie Lamare
De Lesparre, Antoine — Renard, Jacques Henry
Fromont, Baptiste — Salo, nez, Germain Gustave
Faucon, Joseph — Thibault, Pierre
Grillo, Joseph — Verrier, Alfred
Gingrean, Louis Pascal — Vergnier, Eugène
Gaurzon — Weiker, A. Willem
Gagnin, Bernard
La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 78, entre les rues St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 1 juin

VERMICELLI, MACARONI &c — En magasin et à vendre par le soussigné
50 caisses vermicelli d'Italie
50 " macaroni
50 " pâtes assorties
FREDERIC AVET, 59 et 61 rue Vieille Levée,
3 juin—15 entre Bienville et Conti

HUILE! HUILE—En magasin, et à vendre par le soussigné—
250 paniers huile 22 onces Piagniol
100 " " 11 "
100 " " 22 " Bertagalupi
75 " " 11 "
FREDERIC AVET 59 et 61, rue Vieille Levée,
3 juin—15 entre Bienville et Conti.

BEURRE DE MAI—En débarquement et à vendre par le soussigné—20 firquins beurre.
FREDERIC AVET, 59 et 61, rue Vieille Levée,
3 juin—15 entre Bienville et Conti.

A VENDRE.

UN bon cheval de famille, de 7 ans, très doux et très sain, avec une berline qui a peu servi et un phaéton de Nixon & Stevens, convenant à un médecin.
S'adresser aux écuries de Labarde, à l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon. 5juin—6f

Maisons à louer.

A louer de suite deux GRANDES MAISONS de maîtres rue de l'ESPLANADE entre Royale et Chartres pouvant convenir pour deux grandes familles et offrant toutes les commodités désirables.
S'adresser pour les informations rue Royale, No 158, encoignure St Pierre 29mai—1af

Maison à louer.

UNE JOLIE MAISON DE RESIDENCE, à deux étages, située rue Ste Anne, entre Villeré et Robertson, avec citerne, water works, &c. &c.— Pour les conditions, s'adresser rue Ste Anne No 42, entre Chartres et Royale. On pourra prendre possession de la maison à partir du 1er juin prochain.
29 mai—

FREDERIC AVET,
(Ci-devant de la maison Avet Bros.)
Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,
RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59
entre Conti et Bienville,

EN MAGASIN ET A VENDRE par le soussigné:

100 BARRIQUES VIN ROUGE St-Julien—bon vin de famille.
40 barriques vin rouge St. Julien vieux.
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
50 barils vin blanc Laridelle.
2,000 caisses vin rouge St. Julien.
500 do vin rouge supérieur.
100 do do en ½ bouteilles.
1000 do vin blanc Haut Sauterne.
50 do vin blanc de Johannisberg.
500 do fruits assortis à l'eau de vie.
200 do vermouth Noilly, Prat & Co.
100 do absinthe E. Pernod.
2000 do liqueurs ordinaires, No 2.
500 do do No 5.
500 do do No 7.
500 do liqueurs superfines No 15.
400 do curaçao No 7.
200 do curaçao No 6.
325 do marasquino.
325 paniers anisette fine, surfine et superfine.
125 do champagne.
200 caisses Aya Pana Bitters, &c. &c. &c. &c.
1. CAZEAUX,
11avril 73, Vieille-Levée.

TABAC DU MEXIQUE.

EN débarquement du Tennessee arrivé de Vera-Cruz —27 balles de tabac du Mexique, à vendre par J. & J. TARDOS.
28fev No 43 Vieille Levée

ESSENCES, GRAINES DE LIN, etc.—2,000 essence Geranium Portugal, Rose, Neroli, Amandes etc; 100 barils et sacs Graines de Lin; 20 barils Amandes sans coques; 100 caisses Manne en larmes et en sorte; 25 caisses Gomme Arabique, à vendre par
PIAGGIO & VIOSCA, Jr,
21mai 62 et 64, Vieille Levée.

GOTTSCHALK & MAGNER,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 33,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond.
1erfev—1an

ASSOCIATION.

A partir de cette date, M. GEORGE NATHAN devient membre de notre société. Le titre sera
T. Lonsdale, Nathan & Co.
18mai—1m H. T. LONSDALE, SON & CO.

Tapettes de campagne.

100 douzaines tapettes recouverts en osier, de différentes formes et grandeurs, à vendre au BON MARCHE, par ROUSSET & VOORHIES,
18 mai No 60, rue du Canal, près Chartres.
P. S.—Aussi, assiettes en FER BLANC, MOQUES, CUILLERES et FOURCHETTES 18 mai

CHATEAU LEOVILLE—150 caisses vins de Leoville propriétaire, bouteilles et demi bouteilles.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co.,
29 mars No 58 rue Douane

CHAMPAGNE Charles Farre—300 caisses de ce vin renommé consistant en Sillery Cabinet et Impérial grandes, demies et quarts de bouteille.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co.,
29 avr No 58, rue Douane

Attention! Compagnie B des Crescent Blues.

Vous vous assemblerez à votre Armory, AUJOURD'HUI, à midi, afin d'entrer au service des Etats Confédérés.
Mc G. GOODWYN, Capitaine.
6 juin—1

Régiment des Gardes d'Orléans
Nouvelle Orléans, le 4 juin 1861.

Les compagnies ci-dessous désignées se réuniront pour les exercices comme suit:
La 1ère et la 2me le mardi à 5 heures P. M.
La 3me, la 4e et la 5me, le mercredi, à 5 heures P. M.
La 6e le lundi et le samedi à 7 heures P. M.
Rendez-vous à la salle d'armes rue d'Orléans, avec gilet képi, ceinturon, giberne et fourreau de baïonnette. Ces jours d'exercice sont d'obligation.
Signé N. AUGUSTIN,
Colonel commandant le régiment
P. C. C. l'adjudant major
5juin—2 F. DU MONTEIL.

Voltigeurs d'Orléans.
Attention!

A partir de jeudi 6 courant, les exercices auront lieu à 6 heures et demie P. M., à l'arsenal, Front Levée No 11.
Les membres sont prévenus que l'on procédera à l'élection des sous-officiers et caporaux jeudi prochain.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine,
O. FAZENDE,
5juin—2f Sergent-Major.

Volontaires Français.
AVIS.

Les sujets Français qui désirent se destiner au service de la ville et faire partie du Bataillon des Volontaires Français sont invités à s'adresser chez le commandant, rue de l'Hôpital 73, à Louisiana Academy. L'équipement complet coûte $6. 75cts.
Pour le commandant FERRIER,
Le capitaine adjudant-major,
3juin—1f DE LAMARRE.

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Nlle-Orléans, ce 3 juin 1861.
ORDRE GENERAL No 2.

1o—Il y aura exercice du canon, de cinq à sept heures de l'après dîner, à l'Arsenal d'Etat, comme suit:
Pour la première compagnie, le lundi; pour la 2me, le mardi; pour la 3me, le mercredi; pour la 4me, le jeudi; pour les pontonniers, le vendredi.
2.—Les capitaines dirigeront les exercices de leurs compagnies et nommeront leurs sous-instructeurs. Pour leur commodité, ils mettront deux pièces dans l'allée de l'Arsenal ou de la rue d'Orléans, et placeront des sentinelles pour empêcher la foule de les importuner.
Par ordre du major Théard
3 juin—61 E. D. COURMES, adj.-major

Avis aux Contribuables.

LES TAXES DE LA VILLE
Pour l'année 1860,

Sur les propriétés foncières, les esclaves, les meubles le capital, le revenu, &c.

Sont maintenant dues,

et doivent être payées à mon bureau, à l'hôtel de ville. Les contribuables sont priés de venir les payer. Tous les comptes non payés d'ici au 1er juillet, seront annoncés conformément à la loi.
ADAM GIFFEN,
29 avril—2m 1re p Trésorier de la ville.

AVIS.
PIERRE CASANAVE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.

Comptant toujours sur le patronage de mes clients et du public en général, j'ai l'honneur de leur faire savoir, que, quoique incendié encore une fois, je suis toujours rue Marais, entre Bienville et Douane (même endroit) et prêt à recevoir tous les ordres pour funérailles, et qui seront exécutés avec la plus grande ponctualité.
Egalement les ordres peuvent être laissés rue Bourbon, près St Louis, No 88. P. CASANAVE.
21mai—1m 1re p

MILICE ATTENTION!

EXERCICE....... EXERCICE.

M. A. GERY, très connu en cette ville, ayant appartenu à plusieurs compagnies, vient de monter une école de soldat où l'on apprendra le maniement des armes et l'école de peloton.
Des armes sont à la disposition des élèves. On est prié de se faire inscrire au plus tôt, rue Dumaine 157, entre Bourbon et Dauphine, entre Bourgogne et Remparts.
Tous les jours à 7 heures du soir.
Une vaste cour donnera toutes les satisfactions désirables pour ce genre de manœuvres.
Il se chargera aussi de donner des leçons particulières à domicile.
Prix modérés. 30 mai—12

XX ALE

de la CELEBRE MARQUE de J. & R. TENNENT à GLASGOW.

PALE DOUBLE FORT EN JARRES et BOUTEILLES à vendre en douane et en magasin par M. A. DE LIZARDI & Co,
24mai—1m Rue Bienville No 52

Chaudières anglaises à sucre
DES MANUFACTURES DE
& J. RANKIN,
A LIVERPOOL.

CHAUDIERES A SUCRE en fer battu et fondu et de toutes dimensions, en douane et en magasin et à vendre par M. A. DE LIZARDI & Co,
24 mai—1m Rue Bienville No 52

Fusils à deux coups.

NOUS vendrons un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, qui pour ceux qui en ont besoin pour la défense de la ville. Fusils de $15, 18 et $20, très légers, chez
ROUSSET & VOORHIES,
16 mai No 60, rue du Canal.

Hotel Pradat, à Biloxi

LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont ouvert l'HOTEL LESCHE à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement.
Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hotel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer.
mai—1m J. B. & E. C. PRADAT.

EN débarquement du navire R. D. Shepherd, du Havre—
1 caisse rideaux veloutés soie assortis.
1 " chaises dentelle
1 " " sortie
ETERNOD & PIAGET,
24 mai 46 rue de Chartres

EN débarquement du navire Samuel Dyer, du Havre—10 bales soie blanche de Reis.
1 caisse écharpe à voiles.
1 " mouchoirs madras
7 " mousseline pour rideaux, à vendre par ETERNOD & PIAGET,
24 mai 46 rue de Chartres

ARMES.

5 caisses fusils doubles,
5 carabines Monte-Christo,
15 pistolets do,
15 do à 4 et 6 coups.
A vendre par ETERNOD & PIAGET,
24avril 46 rue de Chartres

HOTEL GREGOIRE,
LEWISBURG.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux amis et au public en général qu'il a ouvert son Hôtel aura lieu DIMANCHE prochain le 2 juin.
Magnifique wharf nouveau permettant d'amener chevaux et voitures, de confortables cabanes à bain pour dames et messieurs, pêche abondante, belles promenades dans la forêt, ombrage et fraicheur parout. Bonnes chambres et excellente cuisine française, à des prix très modérés. L'hôtel Grégoire ne peut manquer d'être patroné par les familles, dont plusieurs ont déjà devancé cet appel de près de 15 jours.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'office de l'Hôtel d'Orléans.
29mai—1m. F. GREGOIRE, propriétaire.

Vacherie à vendre.

A VENDRE—Une des meilleures vacheries de la ville, établie ici depuis vingt ans et contenant trente belles vaches à lait, un taureau, trois chevaux, deux charrettes à lait, deux charrettes à fourrage, avec tous les accessoires. Les conditions seront très libérales.
S'adresser pour les renseignements à l'encoignure des rues Huitième et Prytania, Quatrième District à
10mai—1m G. A. HOLTZMANN.

EN débarquement du navire Uncle Sam, arrivé de Bordeaux:
44 barriques vin rouge Quinsac
40 do do Cambiannes
40 do do Cantenac
8 caisses de 25 paniers anisette extra de Chauvet fils.
A vendre par X. LAMBERT,
15 mai rue des Magasins No 52.

500 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co,
200 caisses bourgogne Ed. Michaux,
120 quarts Sherry et Porto,
200 caisses absinthe Berger,
150 do cerises à l'eau-de-vie,
10 punchons rhum de la Jamaïque,
40 pipes genièvre "Stag."
500 futailles eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Bonnin, Melady,
2000 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W. Younger & Co, Edinburgh,
10 punchons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
4 do Old Tom Gin.
BRULATOUR & Co,
7janv 89 ancien 55, Vieille Levée

Cognac, vins, liqueurs, &c.

CINQ quarts et 20 huitièmes cognac, champagne Vineyard, proprietors, 1855;
30 quarts et 30 huitièmes, do do do 1857;
20 do 20 do do do do 1858;
25 do 20 do do do do 1859;
50 do cognac Goldemburg, 1830, et 17 do do 1805;
25 do et 20 huitièmes cognac, Gautier Frères, 1848;
10 huitièmes cognac, Gautier Frères, 1821;
40 quarts cognac fine champagne 1825 Larronde Frères
40 huitièmes de vieux Larronde Frères;
30 do do Otard Dupuy, Larronde Frères;
30 do et 20 quarts eau-de-vie de La Rochelle, Alexandre Seignette;
10 barriques rouge Montferrand, et 10 do do Queyries;
18 do do Margaux 1858, et 19 do do St-Julien
10 do do St-Emilion, et 30 do do Côtes-de-Bourg;
10 do do St-Estèphe;
20 do vin blanc Sauternes, 1858 et 19 [2 do do do
10 do do do et 14 demi do do do
60 caisses 12 bles vin rouge, et do do 24[2 do do Lafite, Latour, Bne Mouton, Ht-Brion, Larose, Eargaux, Leoville;
300 caisses 12 bles vin rouge, Lafite, Latour, &c., à l'émerit;
50 do do do Margaux Larronde Frères;
60 do do do Chateau Latour do
50 do do do do Larose do
100 do 24 do Haut Brion do
50 do 12 do Cantenac do
50 do do do St-Julien, Liou's Brand;
25 do do do Barsac;
25 do do do Chambertin;
25 do do do Clos Vougeot;
25 do do do Bourgogne;
25 do do do Chateau Lafite;
25 do do do do Rauzan;
30 do do do do Margaux;
25 do do do Léoville;
5 do do élixir de Raspail;
1 do 24[2 do do
200 caisses 12 bout. vin blanc, Chateau Yquem
100 do do Sauterne
500 do do Haut Sauternes
paniers 12 bout. Champagne, Crème de Bouzy
50 do 24[2 do Royal Hunter
100 do 12 do do
100 do 24[2 do Fleur de Bouzy
25 do 12 do do
25 do 24[2 do ordinaire
300 do 12 do do
79 caisses 48[4, 25 do, 24[2 et 25 dito 12 bouteilles champagne, Lamoitre
10 caisses 12 bouteilles anisette, 25 dito 25 paniers chaque dito
40 caisses 12 bouteilles liqueurs assorties
... [illegible]

Batallon de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.
ORDEN No 3.

Con el fin de que los ejercicios doctrinales se regularicen de un modo conveniente, se hace saber á todos los voluntarios de este Batallon, que las compañias los tendrán en la forma siguiente:
La 1a, los lunes, de 7 á 9 horas de la noche;
2a, martes, " " " "
3a, miercoles, " " " "
4a, jueves, " " " "
Los Srs oficiales, sargentos y cabos se reunirán los viernes, en la sala de armas, para academia de maniobras, á las 6 de la tarde, y los sabados formará todo el Batallon á las 7 de la noche, para ejercicio general.
Todos los individuos del cuerpo podran concurrir á dichos ejercicios aun cuando no sea el dia señalado para su compañia.
Los Srs Oficiales deberán asistir el dia que corresponda á la suya respectiva.
Se espera la mayor puntualidad.
De orden del Comandante.
El Capitan Ayudante,
4junio—3 G. SEGUI.

Quartier Général du 4me Régiment de la 2me Brigade.
1re Division de la Milice de la Louisiane.

ORDRE DE REGIMENT—No 1.

LE colonel du 4me régiment désirant faire sortir toutes les forces sujettes au service de milice, dans les limites de ce régiment, lesquelles sont comprises entre les rues St Philippe et Esplanade, Levée et Remparts, prévient les habitants de s'enrôler immédiatement dans leurs districts respectifs.
Les capitaines de compagnies, en recevant leurs commissions se réuniront au rendez-vous qui leur sera assigné pour l'enrôlement de tous les habitants sujets au service de milice en vertu de la loi de 1853.
Par ordre, DANIEL EDWARDS, colonel.
THOMAS FREELAND, adjudant.

Les nominations suivantes pour le 4me régiment de la deuxième brigade, 1re division, ont été faites pour Son Excellence, T. O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane et devront être respectées comme telles—
John Sturn, Jr, lieutenant colonel.
Richard Esterbrook, major.
George A. Foedick, quartier-maître.
R. W. Adams, payeur.
—Chirurgiens—
James D. Edwards, capitaine compagnie A.
William J. Behan, " " B.
George Bates, " " C.
Edward Garvey, " " D.
Ernest Pouly, " " E.
George Stroud, " " F.
George Luzenberg, " " G.
Charles E. Pacquet " " H.
" " I.
H. W. Conner " " K.
27 mai—

Quartier Général de l'Armée Louisianaise.
Bureau de l'Adjudant Général,
Nlle Orléans, 15 mai 1861.

ORDRE No 359. —I—Le commandant en chef a été officiellement averti, par le secrétaire de la guerre, qu'il ne serait pas reçu d'avantage de *volontaires engagés pour 12 mois* de l'Etat de la Louisiane au service des Etats Confédérés. Le secrétaire de la guerre a demandé à cet Etat un contingent de trois mille volontaires pour SERVIR DURANT LA GUERRE. Le commandant en chef croit fermement que parmi les volontaires de 12 mois, enrôlés au service de l'Etat, il s'en trouvera aucune difficulté à apporter promptement à la nouvelle réquisition. Les règles suivantes seront observées parmi les troupes actuellement au service de l'Etat;
II—Les régiments complets de volontaires pour la guerre seront reçus préférablement aux bataillons, et les bataillons préférablement aux compagnies.
III—Si plusieurs régiments complets s'engagent pour la guerre, les régiments s'engageant ainsi seront transférés aux Etats Confédérés selon leurs désignations numériques respectives.
IV—Si des régiments complets ne se présentent pas pour la guerre, alors les bataillons qui pourront être formés par les officiers commissionnés de cinq compagnies seront reçus, et deux bataillons seront réunis par le commandant en chef pour former un régiment, et il dre sera donné de procéder à l'élection des officiers supérieurs.
V—S'il ne s'engage ni régiments ni bataillons, les compagnies seront reçues et après avoir été formées en bataillons ou en régiments selon le nombre de compagnies, l'ordre sera donné de procéder à l'élection des officiers supérieurs.
VI—Toutes les compagnies ou parties de compagnies refusant de s'engager pour TOUT LE TEMPS QUE DURERA LA GUERRE se dissoudront immédiatement et remettront leurs armes et équipements à leurs capitaines qui en seront responsables.
Par ordre de THOS O. MOORE, Gouverneur commandant en chef.
F. GRIVOT,
12 mai— adjudant et inspecteur général

Avis aux compagnies militaires.

J. BARRÉ,
SELLIER,
CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE
Rue Bourbon, 206,
ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district)
NOUVELLE-ORLEANS.
2 mai—3m

Bureau des commissaires du Deuxième District de Desséchement,
Hôtel de Ville, No 2.
Nlle-Orléans, 15 mai 1861.

TOUTES les personnes possédant des terres situées dans les limites du Deuxième District de Desséchement, lequel est borné au fleuve par le fleuve Mississipi, au lac Pontchartrain, au-dessus par le canal Jackson et le nouveau Canal, au-dessous par le Bayou St Jean et Jefferson sont averties que le premier versement de l'assessement pour le coût du dessèchement du dit District, est maintenant dû et doit être fait à ce bureau. Tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 1er juillet prochain, seront mis aux procédures légales. L. H. PLACE,
15 mai—1fpe—au 1juin Président.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS.—
Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble
E. Rochereau, P. O. Nolan
J. M. Wright, A. Reynarda,
L. Millaudon, G. Sabatier,
J. Lauve, S. M. Darby,
J. M. Bassaldo, J. Tuyes.
Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et avaries occasionnées par les incendies, contre les cas de mers et des rivières, aux taux courants de primes.
J. TUYES, Président,
J. W. HINCKS, Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE
Nouvelle-Orléans.
Bureau, encoignure Canal et Passage de Poste.
Nlle-Orléans, le 5 août 1858.

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:
Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera payée sur le montant de leurs primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.
La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, Président
S. PLASSAN, Vice-Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire
Directeurs:
S. PLASSAN, THOS. N. BLAKE
C. H. KERNION, B. NAUTRE,
A. LAFOREST, F. MORENO Jr,
P. MALOCHEE, PAUL QUEYROUZE,
H. PEYCHAUD.

Compagnie d'assurances mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
BUREAU, RUE DU CAMP, No. 38.
Capital souscrit..............$301,000.
E. GANUCHEAU, Président,
AMADEO LANDRY, Vice-Président,
A. PICOLET, Secrétaire.
—DIRECTEURS:—
Amadée Landry, Octave Voorhies, W. G. Betterton
W. A. Gordon, Théodore Lanaux, Frank Shaw,
Alf. Dolhonde, C. J. Bell, W. Cooper,
John Gandy, E. Bordelois, F. Hickman,
J. Lapène, D. P. Logan, P. Rotchford,
E. H. Harris, C. Cavaroc, Chas J. Leeds,
J. N. Robert, J. M. Wagner, J. G. McLearn,
A. D. Grieff, L. Boudousquié, Valen Heerman,
Théodore Frois, W. A. Kent, Magin Puig,
J. B. Murison, J. J. Zolly, Wm Cruzat,
J. A. Bonnafon, J. J. Herr, W. B. Conger.
Cette compagnie assure contre les périls des mers et rivières, la perte et les dommages occasionnés par le feu et tous les autres risques ordinaires aux taux courants de primes.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1860 1er sep—1an

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.
Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Penniston, Crawcour, Nor, etc de la Nouvelle Orléans.
La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux et sans aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.
C'est au rapport même des spécialités les plus versées dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.
Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, est seulement, comme dans presque tous les verres de lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la superposition des deux courbes cylindriques les rend achromatiques et, conséquemment, bien plus claires que les autres.
Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.
M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles tous les avantages de cette invention. 11fév

VINGT quarts tambours Morue—
A vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti
mai—15f et Bienville

HOUBLON—10 balles de houblon en magasin.
Farine de lin—20 barils de farine de lin.
Graines de lin—20 barils de graines de lin.
Bouchons—10 balles de bouchons pointus. 20 do do réglisse.
Amandes—100 sacs amandes de Tarragone,
Huile de limon—100 livres huile de limon,
Huile de lin—25 barils huile de lin anglaise.
Acide—20 carboys acide muriatique, à vendre par CUSACHS & OGDEN,
30mai Encoignure Royale et St Phil p

LONDON Porter—25 futailles bouteilles et 1[2 bouteilles, Tennent et Barklay, Parkins & Cie, à vendre B. TURPIN,
93 rue Vieille Levée

SERRURES Cadenas—1 caisse serrures à cadenas assortis 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pouces, à vendre par B. TURPIN,
1erjn 93, rue Vieille Levée

RHUM de la Jamaïque et de Ste-Croix—15 poinçons en douane, à vendre par B. TURPIN,
93 rue Vieille Levée

WHISKY d'Irlande—5 poinçons en douane, à vendre par B. TURPIN,
1erjn 93, rue Vieille-Levée

VERMOUTH—500 caisses de la marque Rodes & Co en magasin—
A vendre par S. D. GRATIAA & CO,
12avr No 58, rue Douane.

Cigares de la Havane.

CENT Mille cigares de la Havane de toutes grosseurs, tels que Regalias, Media Regalias, Breves, Londres, Cazadores et Millar, des marques les plus recherchées—Washington, El Sol, Flor de Morales, Intimidad, etc., etc., en magasin et à vendre par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
8mai Rue des Magasins, No 64.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Vieux procédé—
30 boucauts prime à strictement prime,
14 do fully fair à prime,
12 do good fair,
en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par W. F. VERBERGH...
... [illegible]

CANELLE—... [illegible]
B. TURPIN,
93, rue Vieille-Levée

Tabac du Mexique.

EN débarquement de la goélette Angela, de Vera Cruz:
... balles tabac Mexique...
... [illegible]

INSTITUTIONS.

LOUISIANA ACADEMY,
RUE HOPITAL, No 79,
Entre Royale et Bourbon.

CETTE institution fondée par M. A. FERRIER ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Le latin et le grec sont enseignés sans rétribution supplémentaire. Un maître d'escrime est chargé aussi des exercices militaires, est attaché à l'établissement. Le prix d'admission variant de $5 à $10, selon la force des élèves.
4 juin—7f

Fondée en 1844.—Incorporée en 1855

Institution Collégiale de la N. O
OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES
DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme Ed. LOCQUET,
No 202, rue du Camp.

CET établissement fondé par Mme Macaulay, et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, comptera sa DIX-SEPTIEME session le LUNDI, 17 septembre.
Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme François LOCQUET, fait tout ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à ses prédécesseurs.
Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.
La musique du piano, et l'étude du solfège, sont entièrement enseignées par des dames dont la réputation comme musiciennes et comme professeurs a été appréciée par les nombreuses familles qui ont bien voulu les favoriser de leur confiance.
La langue française qui est la langue maternelle de Mme LOCQUET et dont l'étude est devenue indispensable à une bonne éducation, est enseignée et pratiquée dans l'institution avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes américaines trouveront donc dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités possibles pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.
Cet établissement qui déjà se recommandait par ses vastes emménagements, vient encore de recevoir de nouvelles améliorations, tant sous le rapport du comfort qu'en vue du bien-être des élèves.
Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat, où des prospectus seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275........RUE DAUPHINE.......275.

ON peut pour plus de renseignements se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—1an

INSTITUT St-CHARLES,
Greenville, près de Carrollton, La.

Mme MACE annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes a eu lieu le 1er septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on pourra se procurer dans le Carrollton, à la Nouvelle-Orléans.
On trouvera dans le prospectus le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlements de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette institution, les références et enfin les conditions.
Une dame attachée à l'institution, est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.
Les lettres pour Mme MACE doivent être adressées Boite M. No 5, Nouvelle-Orléans 24sept—1an

ACADEMIE,
123, *rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.*

CETTE Académie, dirigée par M. G. Boyer, va reprendre, avec le concours de M. C. Lepretre, gradué de l'Université de France, ses cours à ... mie, dont la réputation ... plus d'extension, dans toutes les branches de l'enseignement. L'instruction sera classique et commerciale et comprendra l'étude des langues mortes à la volonté des parents, qui pourront traiter de gré à gré avec M. Lepretre ou avec M. Boyer. Les élèves seront exercés à se servir eux-mêmes des instruments propres à la géodésie ou à l'arpentage.
N. B.—La comptabilité étant aujourd'hui indispensable, M. Lepretre fera, de 5 à 6 heures du soir, un cours régulier, afin de mettre les jeunes gens en état de tenir les livres.—Tout mois commencé doit être payé en entier. Rentrée des classes le 1er octobre.

Etablissement hydrothérapique DU SUD.
Du Dr RANCE,
A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byrenbold, et dirigé actuellement par le Dr H. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain.
24 avril—3pe

Changement de local.

R. B. SYKES encanteur, a transporté son magasin du No 45 au No 58 RUE DES MAGASINS immédiatement au-dessus de la rue Natchez.
Jours de vente, comme d'habitude, les mardis, jeudis et samedis. Ventes au dehors tous les jours.
25 mars

MAISON LESTRADE
A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison a eu lieu ... Tout y a été disposé pour recevoir convenablement les visiteurs ... pension ...

LE DR. RANCÉ

A chargé le Dr Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,
De la Faculté de Paris.
rue Bourbon, No 228, entre Ursulines et St-Philippe
1avril—6m

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon veloutés, Wilton et Bruxelles, tapis de 3 à 4 pieds de large ... nappes, couvertures de tables et de pianos, &c. &c. à bas prix.
Abat jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de table et de pianos, &c., à bas prix.
9 fev—1m A. BROUSSEAU & Co

Demande d'apprentis.

ON demande comme apprentis, dans la Manufacture de Souliers, plusieurs jeunes élèves de treize ans et au-dessus.
S'adresser à la Fabrique de Souliers du Sud, rue S Charles No 29

L'ART DU DENTISTE.

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
... rue ... St Louis
continue à exercer ... scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il appelle l'attention de ceux qui ont besoin des services d'un dentiste habile et des personnes qui emploient des dents de temps après avoir été ornées, et qui pour ... portent les dents artificielles avec confort. Il se recommande à J. A. Casadavant ... consciencieusement et avec habileté; et se faire poser des dents artificielles avec garantie pour remplir les vides, au moyen de la pression atmosphérique, et selon des procédés perfectionnés. Il pose une ou plusieurs dents, ou tout un ratelier après extraction des racines.
Il a inventé une composition chimique qui l'encourt pas, qu'il applique sur les gencives avant d'extraire les dents. Les dentistes se trouvent en mesure... ce qui diminue la douleur.
Consultations en français, espagnol et anglais
9 jan—M & J.

$50 de récompense.

Partie marronne, le 25 avril dernier, la négresse Catherine, âgée d'environ 35 ans, taille ordinaire, teint noir, parlant très peu... quelques... Avait une marque parlant anglais et français, ayant une ... jaunâtre, très grande de taille. La susdite récompense sera donnée pour leur arrestation.
Dr RANCÉ rue Bourbon, près St-Philippe
15mai

EN VENTE.

Considérations sur la Défense de l'Etat de la Louisiane et sur l'Organisation de ses Milices,

Par James Trudeau,
Général commandant la Légion de la Louisiane.

Chez VICTOR HERBERT, rue de Chartres, et chez J. LAMARRE, éditeur, 96, Faubourg Bourse.
Prix ....$1 29mai—15t

LES débiteurs de la maison GUYOT FRERES sont priés de venir régler leurs comptes avec le soussigné. J. ETERNOD,
Syndic de la faillite
16 mai—30f 46 rue de Chartres

TAMBOURY & CO,
Marchands commissionnaires en général,
—IMPORTATEURS DE—
Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.
Dépôt de Chateau de Portets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.
No 87, rue Royale,
Entre Conti et St Louis

DIVERS—En magasin, à vendre par le soussigné
—25 barriques vin Bergasse,
1500 caisses vin rouge différentes marques,
150 do vin blanc Haut Sauterne et de Rieussec
200 do vermouth Noilly Prat & Co.
100 do muscat do do
60 do cassis, punch au rhum, eau verte, de Noilly Prat & Co,
50 caisses liqueurs assorties.
150 do saucissons assortis, capres, cornichons olives, olives farcies &c
500 paniers huile Piagniol, 24, 22 et 11 onces,
17 caisses tomates conservées,
1500 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons,
3 balles bouchons à champagnes assortis
100 do amandes du Languedoc, coque tendre,
10 paniers bouteilles vides 22 onces,
5 caisses, 1 grosse chaque, bouteilles à madère, porto, &c.
25 estagnons eau de roses,
50 do eau fleurs d'oranger,
100 caisses do do
7 do pommades, savons et huiles,
50 do fruits au jus assortis, J. Lafaurie,
25 do fraises au jus do
50 do cerises à l'eau-de-vie do
PAUL JUGE & FASSY,
11 avril 27, rue St Louis

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELE
successeur de
Mme Vve Le PROVOST,

Rue Bourbon, 126, entre Toulouse et St Pierre,
A l'honneur de prévenir MM les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit comme ci-dessous:
Hongroises et Suédoises, par mille.......$70
do do par cent....... 10

SANGSUES! SANGSUES!

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, ... par le soussigné ... à vendre au dépôt général de SAFFORT ... LOUBAT, No. ..., rue ROYALE, entre Conti et Bienville ...
... [illegible]
RAF. LOUBAT.